

Réf: Dossier N° 080878

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « VERSUS CONCEPTOR »

Siège social Bingerville, Bingerville, VILLAGE ADJAME, Lot
1270, Ilot 129

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 02/02/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VERSUS CONCEPTOR »

Objet : -ÉLECTRICITE INDUSTRIELLE ET BATIMENT ;
-GENIE CIVIL ;
-LOTISSEMENT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bingerville, Bingerville, VILLAGE ADJAME, Lot
1270, Ilot 129

Dirigeant(s) : M GOULEOUON GUELAMON SAINT-MARC
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01501 du 02/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°08538/GTCA/RC/2022 du 02/03/2022

